

12563/25

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 20 novembre 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 20 novembre 2025

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Accord entre l'Union européenne et la Confédération suisse établissant un cadre pour
la participation de la Confédération suisse à des opérations de gestion de crises menées
par l'Union européenne**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes